

Vers une psychophénoménologie ...

Publié dans le n°13 d'Expliciter en 1996

Pierre Vermersch

Vous vous souvenez sans doute, qu'au moment où j'ai sorti mon livre, je vous avais dit que, jusqu'à présent, j'avais travaillé à la réalisation de l'escabeau qui permettrait d'atteindre les confitures et que, maintenant qu'il existait sous la forme de l'EdE, le moment était venu de s'intéresser aux confitures elles-mêmes !

Pendant longtemps j'ai défini les confitures comme étant l'étude de la pensée privée. C'était donc une délimitation privilégiant le cognitif : la pensée, et le point de vue en première personne défini par différence : privé, par opposition au point de vue en troisième personne qui ne prend en compte que ce qui est public, c'est à dire observable, comme peuvent l'être les comportements et les traces de l'activité. Mes fréquentations philosophiques (en particulier la phénoménologie) et mon intérêt renouvelé pour les sciences de l'esprit (large mouvement inter disciplinaire comprenant des philosophes, des neurosciences, des psychologues, des linguistes, de l'intelligence artificielle) m'ont conduit à définir mon objectif comme l'élaboration d'une science psycho phénoménologique.

Voilà, ceci a valeur de faire part : l'année 1996 sera, pour moi, l'année de naissance de la psycho phénoménologie !

Cela signifie que j'ai vraiment pris conscience que ce que je souhaite développer c'est une méthode de recherche propre à permettre l'accès à l'expérience subjective (ça c'est déjà bien avancé). Que cette méthode vise un domaine d'étude, certes privé puisqu'il n'est accessible qu'en première personne (seul moi, je peux accéder à ma propre expérience de façon directe). Que cette méthode s'est développée plutôt vers le cognitif, mais ne devrait pas être exclusive des autres dimensions de l'expérience humaine (pas seulement la pensée). Finalement, ce n'est ni l'opposition privé/public, ni les domaines d'objets d'étude (pensée, émotion, croyances, symbolisation) qui définissent ce nouvel espace de recherche, mais plus essentiellement une autre de ses caractéristiques :

celle de porter sur le NIVEAU DE CE QUI APPARAÎT AU SUJET, autrement dit le niveau phénoménologique. À première vue il s'agirait de développer une science du "superficiel", simplement de "l'apparence" pour le sujet par opposition avec une approche plus "centrale" des mécanismes et des processus cognitifs qui pour le coup n'apparaissent pas du tout au niveau de l'expérience du sujet. À moins que ce superficiel ne comporte d'autres profondeurs que ceux des mécanismes, et tout en relevant de l'apparaître n'est pas si immédiat que cela. Et c'est même la question première que je vais aborder.

1 - Nécessité d'une rupture épistémologique :

- vivre l'expérience subjective est spontané, sans préalables ni conditions
- décrire, analyser l'expérience subjective est une expertise.

J'ai précisé que cette année était la naissance, pour moi, de la psycho phénoménologie. Cette précision du "pour moi" signifie qu'il y a eu déjà des tentatives dans ce sens. Mais il me semble que beaucoup de ceux qui se sont avancés sur cette voie depuis un siècle ont trébuché dès le début !

Je m'explique.

Ce qui relève de mon expérience subjective ne me demande aucun effort particulier, aucune compétence spéciale pour la vivre. Il suffit pour cela que je sois en vie.

MAIS !!!! La prise de conscience de l'expérience subjective, sa thématization descriptive, et même en amont de tout cela, son réfléchissement délibéré, ne sont ni spontané, ni immédiat, ni direct, ni facile !!!!!

Il y a eu (il y a toujours) confusion entre le fait que l'expérience vécue est la spontanéité même et la possibilité d'en faire un objet d'étude.

Tous les auteurs ont cru qu'il suffisait d'en prendre la décision pour devenir expert et que cela s'accomplisse.

Et quasiment tout le monde croit qu'il suffit d'y réfléchir une minute pour connaître et décrire son expérience subjective. Or ce qui vient spontanément ce sont des généralités, des morceaux d'anecdotes truffées de mes théories naïves implicites. Comme si, parce que l'objet d'étude était si proche, il suffisait d'y penser pour l'élaborer. Comme si le fait d'avoir un corps vous donnait spontanément la compétence de médecin.

Ce n'est pas parce que l'expérience subjective paraît si proche de nous que nous en avons une connaissance savante infuse !!!

En matière d'expérience subjective, la rupture épistémologique (au sens de Bachelard) qui distingue le réalisme naïf pré scientifique et l'élaboration de connaissances scientifiques, passe par cette prise de conscience contre intuitive : l'accès, la description, l'analyse, de l'expérience subjective est le produit d'une démarche experte, médiate, élaborée, s'apprenant non sans difficultés, s'exerçant et se perfectionnant sur plusieurs années.

Aucun chercheur qui s'est engagé dans ce domaine n'a vu la difficulté méthodologique : l'expérience subjective est vécue de façon pré réfléchie et la conscientiser est un travail préalable.

Qu'est-ce qui masque à ce point cette difficulté ?

1) C'est le fait que notre connaissance de l'expérience subjective existe. Mais qu'elle n'apparaît, que nous n'en prenons conscience seulement quand elle s'impose à nous. Sans l'avoir recherché, nous faisons occasionnellement l'expérience réfléchie de notre expérience subjective, essentiellement sous la pression des circonstances, sous les chocs de la résistance du réel, dans les occasions où nous sommes en manque, où nous butons sur une impasse, où nous sommes bloqués par un résultat qui n'était pas celui prévu. Dans tous ces cas nous sommes poussés à la prise de conscience parce qu'il y a arrêt de la routine par le manque, comme par le surplus, par l'obstacle comme par la lacune ou le triomphe. Mais une chose est que la prise de conscience de l'expérience subjective se fasse sous la pression des circonstances, une autre est d'être en projet délibéré d'y accéder pour des objectifs de recherche ou de pratiques professionnelles et d'en produire une description pleine et une analyse.

2) La seconde raison est que même quand nous prenons conscience de notre expérience subjective nous le faisons sur un mode relativement vague. Non pas que nous ne ressentions pas les choses qui nous touchent par exemple, ou que nous n'ayons pas une conscience de but pour une action à faire. En tant que vécu cela peut être intense, mais cela n'en produit pas pour autant une connaissance, au sens de thématization d'un savoir, de mises en mots de discrimination que nous opérons dans cette expérience. C'est une chose que de connaître le but et les

grandes étapes de mon action, cela en est une autre, comme nous le savons par la pratique de l'explicitation, que d'avoir conscientisé et d'être capable de décrire les actions élémentaires, les prises d'information, les micros opérations.

3) Enfin, du fait de l'absence d'expertise en matière de conscientisation de l'expérience subjective, nous ne discriminons habituellement pas entre : penser à l'expérience et faire l'expérience, ou encore la différence entre se souvenir globalement d'une situation passée et rendre à nouveau présente une expérience passée (présentifiée) de manière à en avoir une pleine évocation. Nous ne nous rendons pas compte de la différence qualitative entre ces deux actes, et de la valeur différente des informations que ces deux visées permettent de recueillir. Vous voyez que dans cette discussion, je me sers déjà des analyses psycho phénoménologiques pour distinguer des modes d'accès à l'expérience subjective, présente ou passée. Pour distinguer entre présentifier l'objet du vécu passé, et présentifiés les vécus se rapportant à cet objet (souvenez vous du travail du séminaire du mois d'août, la différence entre analyser le contenu de l'évocation (objet) ou même la texture sensorielle de ce contenu (structure de l'objet en terme de modalités et sous modalités) et l'acte d'évocation (vécu de visée de l'objet) . C'est un thème que je reprends à propos du livre de Piguet, dans ce même quatre pages : je peux confondre les mots que j'utilise avec la réalité de mon expérience, je peux confondre les pensées que j'ai avec le fait de vivre l'expérience ou de la présentifier si elle est du passé.

Vous pouvez prendre la centaine de livres récents relatifs à la philosophie de l'esprit, jamais vous ne trouverez pris en compte cette difficulté qu'il y a à accéder à l'expérience subjective de façon fine, précise et disciplinée. De là à conclure que la plupart n'ont pas essayé et confondent le fait de penser à l'expérience subjective et le fait de la connaître pour la décrire (distinction fondamentale entre acte réfléchi : penser à ... ; et acte réfléchissant : opérer le réfléchissement de ...) . Le seul auteur qui ait abordé cette question est Varela dans son livre sur "L'inscription corporelle de l'esprit", dans lequel il se situe autant comme scientifique que comme praticien expert de la présence attentive, c'est à dire un des moyens habiles que l'humanité a élaborés pour construire une science de l'expérience subjective.

2 -Définir la psycho phénoménologie par comparaisons.

Si je propose d'utiliser le concept de psycho phénoménologie, il faut l'éclairer aussi de ce qu'il n'est pas.

2.1 Psycho phénoménologie et psychologie cognitive.

Par rapport à la psychologie dominante aujourd'hui, la psycho phénoménologie réintroduit le point de vue en première personne.

Les psychologues expérimentaux qui ont essayé depuis la fin du XIX siècle de construire une psychologie scientifique sur le modèle des sciences de la nature ont rejeté ce point de vue. Ils ont choisi de situer la psychologie scientifique dans les sciences de la nature et non dans les sciences de l'homme. Ce faisant, ils ont gagné en rigueur en comparaison de ce qui existait par ailleurs (dans les conditions de naissance de la psychologie scientifique de l'époque), mais perdu ce qui faisait l'originalité de la psychologie : elle est la seule discipline à avoir comme objet... un sujet (cf la célèbre citation de P. Gréco : Le drame des psychologues c'est de ne pas faire de science, et quant ils en font c'est de ne plus faire de psychologie - de mémoire). Et après des décennies de vaillants efforts pour traiter le sujet humain uniquement comme un objet, le thème de la conscience (propriété éminemment spécifique à cet objet d'étude) resurgit de toutes part comme l'eau qui sort du sol à Fontaines de Vaucluse. Et les praticiens passant au delà des autorisations ou des interdictions de la psychologie universitaire investissent la prise en compte de la "structure de l'expérience subjective" (Dilts r. et al, dans "NLP one : The study of the structure of subjective experience" 1980).

Cependant, certains de ces psychologues naturalistes conscients du fait qu'évacuer le point de vue subjectif faisait problème, avancèrent un autre argument : il était inutile de prendre en compte le point de vue du sujet en première personne, parce que de toute façon le pauvre choux n'était pas au courant de ce qui se passait réellement. A la rigueur on pouvait concevoir qu'une sous-discipline de la psychologie scientifique prenne comme objet d'étude les théories naïves, la psychologie de sens commun (après tout il est légitime de décrire tout ce qui existe dans la nature) . Le raisonnement erroné est le suivant : puisqu'il y a des lois psychologiques qu'on ne peut établir que par des manip très sophistiquées sur des objets de recherches dont le sujet ne peut avoir conscience directement, il est inutile de travailler avec le point de vue en première personne. Or le fait de montrer que la psychologie expérimentale produit des données et des explications qui ne relèvent pas d'un point de vue en première personne (ce qui est vrai) ne prouve pas que les données issues du point de vue en première personne sont fausses ou sans intérêt. Au contraire, à l'heure actuelle, il devient évident que ces données sont celles qui abordent ce qui peut faire l'objet d'un travail des praticiens.

L'idéologie issue des sciences de la nature tend à concevoir que plus on va vers les fondements, plus on va vers les mécanismes élémentaires et plus on fait de la vraie science, ce qui déconsidère a priori le niveau de description phénoménologique. Or la psychologie a bien deux faces inséparables : si le sujet humain participe des sciences de la nature en tant qu'il a un corps, qu'il a un comportement public et donne ainsi la possibilité d'être analysé de l'extérieur comme un objet, point de vue qui légitime son étude à la troisième personne ; ce sujet est aussi utilisateur de sa propre cognition. Il est appréciateur de sa propre expérience. Il est discriminatoire dans son monde, et ce second point de vue ne peut être abordé qu'à travers ce que le sujet sait ou peut en dire, ce point de vue est irréductiblement en première personne.

Cette même idéologie a tendance encore à considérer que ce qui est le plus vrai de son point de vue est le seul point de vue à considérer.

Je m'explique en prenant un exemple :

- À un moment donné l'astronomie a montré que ce n'était pas le soleil qui tournait autour de la terre, mais l'inverse. Le vrai mouvement du point de vue de la science (de la nature) est héliocentrique. Oui c'est sûr, on tient enfin la vérité. Mais ce serait non moins aberrant de considérer que subjectivement nous vivons selon cette vérité ! Subjectivement nous vivons de merveilleux levers ou couchers de soleil, le soleil tourne autour de nous, nous sommes au centre de l'univers. C'est une autre vérité, toute aussi vraie que la description objective du système solaire. On pourrait dire c'est l'objectivation de la vérité subjective ...

Tant que cette vérité subjective entraînait des conceptions erronées sur le système solaire physique réel, elle était à la fois vraie (subjectivement) et obstacle à la description naturaliste. Une fois la description naturaliste établie, rien n'empêche (sinon l'idéologie positiviste scientifique) de prendre en compte, aussi, le point de vue subjectif.

Un autre exemple, plus psychologique :

- Dans les études sur la perception, on a montré depuis longtemps que le sujet avait une perception de la longueur d'un segment qui différait de la valeur objective (mesurée en centimètre) suivant, par exemple, que ce segment était compris entre des pénures de flèches ouvertes ou fermées (Muller Lyer). On a nommé ce genre de résultats des "illusions perceptives". C'est merveilleux parce que ce que l'on nomme "illusion" est en fait la vraie vision subjective que nous avons du monde : elle ne respecte pas les propriétés métriques ou angulaires telles qu'elles peuvent être mesurées par des instruments. En fait, ce ne sont des "illusions perceptives" que pour un point de vue propre à un instrument, il serait plus juste de parler de vérité perceptive subjective ou tout autre expression qui indiquerait qu'il s'agit là du fonctionnement normal de la perception humaine : elle ne reflète pas exactement les propriétés métriques de la nature.

En gros, maintenant que l'on a opéré un renversement copernicien dans un certain nombre de domaines, il serait temps d'opérer un second renversement qui donnerait une place déterminée au point de vue de l'expérience subjective ! Non pas que l'un soit plus vrai que l'autre, mais qu'ils constituent des niveaux de description du monde distincts et complémentaires. Et qu'à vouloir ignorer le second sous prétexte qu'on l'a dépassé, c'est ne rien comprendre à toutes les situations où l'humain est en cause. Un peu comme c'est le cas dans le domaine industriel, où après avoir évacué le sujet grâce à une technologie de plus en plus performante et précise, on s'est rendu compte qu'il fallait prendre au sérieux le "facteur humain" qui restait la source de difficultés non maîtrisées. Il a fallu des dizaines d'années par exemple à l'ergonomie pour faire reconnaître que le travail prescrit aussi bien défini soit-il n'est jamais celui qui se déroule effectivement à quelques postes de travail que ce soit. Et que de ce

fait il était toujours nécessaire de faire une analyse descriptive de l'existant pour cerner quel était le travail effectif et l'ampleur de son delta au travail prescrit.

On comprendra pourquoi il se trouve que c'est à partir de la prise en compte plus ou moins adroite de cette expérience subjective que les pratiques de thérapies, de remédiation, d'entraînement, de formation, de travail réflexif s'opèrent !!!! Plus, si l'on prend des démarches de recherches aussi pointues et actuelles que les techniques de neuro imageries, on pourrait croire que tôt ou tard elles vont permettre d'accéder au fonctionnement cognitif d'une manière particulièrement objectivante ; mais dans un premier temps elles ont absolument besoin de corrélérer les images qu'elles obtiennent avec une connaissance beaucoup plus fine de l'expérience subjective concomitante ! À quoi bon recueillir des images très précises, telles qu'on sait actuellement les générer, si l'on ne sait pas décrire les expériences subjectives qui leur sont corrélées temporellement ?

Il devient progressivement évident aux spécialistes des sciences cognitives qu'il faut prendre en compte le niveau d'analyse phénoménologique, celui qui permet de saisir l'expérience subjective.

Cette absence de prise en compte du niveau d'analyse phénoménologique en psychologie permet aussi probablement de comprendre pourquoi malgré l'abondance indéniable de résultats de recherches de qualités scientifiques rigoureuses en psychologie cognitive, il y en ait si peu qui intéressent les praticiens, qui leur soient réellement utiles. Bien sûr, on sait que la recherche a le droit et le devoir de travailler sur des thèmes dont personne ne voit encore à quoi ils pourraient bien servir. Mais le plus troublant est que ce que proposent les psychologues porte des intitulés qui pourraient ressembler à des domaines d'applications : théories de l'apprentissage, étude des images mentales, mémoire ... Prenez le premier livre de M. Denis qui faisait le point sur toutes les recherches sur l'imagerie mentale. Cinq cents pages de vraies recherches scientifiques, totalement ou presque, inutiles, au sens de dénuées de tout intérêt pour des praticiens.

La psycho phénoménologie me paraît être au contraire une source d'informations directement utilisable. Ce n'est pas pour rien qu'elle vient dans la foulée du travail des praticiens : techniques thérapeutiques, gestion mentale, programmation neuro linguistique...

Je résume : la psychologie est à l'articulation des sciences de la nature et des sciences de l'homme. Il est maintenant possible de développer ce second point de vue de manière originale et complémentaire au premier en élaborant une méthodologie d'accès à l'expérience subjective qui vise le niveau de l'apparaître, donc une psycho phénoménologie.

2.2 Psycho phénoménologie et philosophie phénoménologique ?

Là, le terrain est largement occupé par la philosophie phénoménologique d'Husserl, qui n'a eu de cesse depuis le début du siècle, d'expliquer sans cesse, que cette philosophie n'était pas de la psycho et ne devait surtout pas être confondue avec. L'insistance avec laquelle il a tenu ces propos tout au long de ses ouvrages laisserait penser que la distinction n'est pas si claire, ni si facile à tenir.

Historiquement, la confusion s'instaure dès le premier livre d'Husserl (thèse) sur "La philosophie de l'arithmétique" (1891) qui se présente comme des recherches de psychologie descriptive. Husserl est soumis à une critique dévastatrice de Frege (en français dans Frege G., 1971, écrits logiques et philosophiques. Seuil, Paris.) . L'enjeu n'est pas tant de se démarquer de la psychologie que de prendre position sur une des grandes questions épistémologiques de l'époque : peut-on fonder la logique et les mathématiques sur les opérations cognitives du sujet qui les met en oeuvre ? Le fait de choisir cette option définit un "psychologisme" épistémologique, insupportable aux logiciens et mathématiciens de l'époque, (à juste titre, comment fonder de l'absolu, comme un système formel, sur du relatif, comme les actes cognitifs). Mais position épistémologique effectivement tenue par plusieurs auteurs. Il va falloir dix ans à Husserl pour publier à nouveau. D'une part, il va prendre position longuement contre la critique de psychologisme (Recherches Logiques 1, 1900) et d'autre part, il va se définir une position nouvelle qui ne trouvera sa pleine expression que dans les années qui suivirent et qui

se caractérise par le fait que toutes ses analyses sont dorénavant subordonnées à la mise en oeuvre d'une réduction.

(définition : Réduction : opération de l'esprit par laquelle on fait abstraction de quelque chose pourtant présent : corriger un texte en faisant abstraction du sens pour mieux se focaliser sur l'orthographe. J'opère la réduction des aspects sémantiques du texte. Donc, ne pas prendre en compte un aspect, une propriété. Mais, dans certains cas pour ne pas prendre en compte cet aspect, il faut suspendre, interrompre, mettre entre parenthèses, inhiber son attitude spontanée, qui s'appuie naturellement sur la prise en compte habituelle, sur la croyance non questionnée, sur la familiarité implicite à tenir cet aspect comme évident. Cette réduction peut qualifier ce qui est ainsi écarté : réduction des aspects sémantiques = non prise en compte de ces aspects ; ou quelques fois, elle peut désigner ce qui est conservé : réduction à la structure = qui ne prend pas en compte le contenu et se centre exclusivement sur la forme. (cf Vermersch 1996, Notes méthodologiques III : Essai d'ascension directe à la réduction. Récit d'une expédition conceptuelle.)

A première vue le partage disciplinaire du territoire est simple : les philosophes n'ont pas le projet de constituer une psychologie (encore que les premiers écrits de Sartre sur l'imaginaire, par exemple, sont en concurrence directe avec la psychologie de son époque cf Sartre J.P., 1936, L'imagination, P.U.F., Paris et Sartre J.P., 1986, L'imaginaire, Gallimard).

Techniquement, cela est clarifié par la mise en oeuvre d'une réduction portant sur tout ce qui n'est pas eidétique (tout ce qui ne relève pas de l'essence de la chose) et ensuite excluant toute transcendance (ne prenant pas en compte toute opinion sur la réalité du monde extérieur). Dans le premier cas, réduction eidétique : l'opération de réduction désigne ce qui est conservé. Si l'on voulait la nommer par ce qu'elle écarte, il me semble qu'il faudrait dire réduction des accidents, des contingences.

Cela veut dire : en tant que philosophe, même si je me base sur du vécu pour produire mon analyse, le fait que ces vécus singuliers existent réellement avec leurs caractères déterminés spécifiques ne m'intéresse pas, mon projet n'est pas d'établir des lois empiriques sur la fréquence de certaines conduites etc. ; je n'ai comme projet que de produire des analyses sur l'essence de ces actes, sur les invariants universels. Par exemple, qu'est-ce qui distingue perception et image. Quand j'aurai analysé l'essence de ces deux actes, j'établirai aussi leurs différences et les distinctions ainsi opérées seront valables a priori. Donc, j'ai le droit de considérer, par méthode, que le résultat de mes analyses sera valable a priori pour tout acte, et je n'ai pas besoin de prendre en compte le caractère circonstanciel de tel acte particulier pour que cela soit valide. "... une théorie phénoménologique des essences ne doit pas plus se soucier des méthodes par lesquelles le phénoménologue pourrait s'assurer de l'existence des vécus qui lui servent de soubassement dans ses constatations phénoménologiques, que la géométrie se soucie de savoir comment on peut s'assurer de l'existence des figures sur le tableau ou des modèles dans l'armoire ..." Husserl, Ideen I, 260.

La réduction transcendantale (qui est donc qualifiée par le domaine qu'elle exclue et non par celui qui est conservé) est encore plus claire dans son projet, si par transcendantal je désigne le domaine de tous les objets réels extérieurs au sujet, cette réduction suspend tout intérêt quant à savoir s'il y a existence ou non de ces objets (suspend toute position d'existence), pour ne s'occuper que des vécus intentionnels et même dans ce cas sans s'occuper en quelques manières de savoir s'ils ont une existence psychique réelle.

Ce procédé permet de définir un nouveau champ d'investigation proprement phénoménologique, et pour le reconnaître comme relevant effectivement de cette démarche philosophique, Husserl parlera de phénoménologie pure (ce qui gâche la simplicité de ces définitions, c'est qu'il sera aussi conduit à utiliser dans ce même sens le terme de "psychologie pure").

J'ai eu beaucoup de difficulté à admettre ce caractère valide a priori des analyses de phénoménologie pure. Mais il me semble que dans la position de principe que tient Husserl, il n'est pas distingué -à juste titre, de son point de vue-, les conditions d'élaboration de ces analyses et les conclusions qu'elles génèrent. Si l'on prend le point de vue des conclusions, une fois établies, elles sont valides sans avoir besoin de faire référence à une conduite particulière. Mais du point de vue de leur élaboration, il faut bien partir de ce qui existe, même si le fait que cette

conduite existe réellement n'est pas prise en compte dans l'analyse. Mais le matériau de cette analyse, ce à quoi elle fait référence et sur laquelle elle s'appuie est bien une conduite réelle et singulière sinon ce ne serait qu'un délire ou de la science (philosophique) fiction. Même quand il est dit que des exemples imaginaires seraient encore plus commode cela ne rejette pas le lien avec la conduite réelle de l'homme. Si le philosophe est capable de faire des distinctions d'essence des actes psychiques, en ne se prenant pas au piège lié au fait de savoir si ils existent et en quoi ils sont singuliers, il n'empêche qu'il s'exprime, une fois les résultats de son analyse obtenu, à propos de ce monde, à propos de ces sujets et sa distinction d'essence est valide, mais valide pour le sujet humain. Une fois que par méthode, le philosophe a opéré ses analyses sous réduction transcendantale, ses résultats concernent bien encore le monde et le sujet ? Cependant ce que j'exprime là est un point de vue de psychologue, intéressé par les retombées pratiques et méthodologiques de ces analyses. Je peux comprendre que pour des philosophes, une fois l'analyse opérée, elle ne soit pour eux rien de plus qu'une belle analyse réussie ?

Le partage principal est donc relativement clair : philosophes et psychologues n'ont pas le même projet scientifique.

Mais quand on regarde les terrains de chasse conceptuels, cette clarté s'efface, car les territoires sont largement superposés, sinon tressés (Husserl parle de "relations incestueuses entre phénoménologie et psychologie" ... on pourrait parler de compénétration des deux domaines) !

Car si Husserl aborde (du point de vue réduit et phénoménologiquement pur) le souvenir, la perception, les actes imageant, le sommeil etc ... il se trouve que tous ces objets portent le même nom que ceux auxquels peuvent s'intéresser les psychologues. Méthodologiquement les seconds sont indexés d'une réalité et d'un mode d'existence empirique qui devraient les rendre aisément reconnaissables. Mais on pourrait dire que la phénoménologie pure en tant qu'elle étudie et clarifie les actes psychiques, en tant qu'elle place au centre de son intérêt la conscience, la vie intentionnelle, fait peut être le travail qu'aurait dû faire les psychologues pour fonder leur discipline sur des distinctions conceptuelles saines. Ces analyses faites avec clarté sous réduction transcendantale, le psychologue les rencontre de façon beaucoup moins lucide chaque fois qu'il élabore des catégories descriptives, chaque fois qu'il nomme un objet de recherche. Par exemple, dans mon travail d'élaborations des techniques d'explicitation, j'ai été amené à opérer une distinction d'essence en abordant la question du rapport que le sujet entretient à son référent (la position de parole). Cette distinction issue d'exemples concrets, de pratiques réelles, d'analyse réfléchissante de mon expérience, une fois posée, est valide a priori pour toute conduite de verbalisation de l'expérience. Cette distinction est bien le fruit du travail d'un psychologue et non d'un philosophe, même si c'est celle d'un psychologue intéressé par le point de vue en première personne.

On peut considérer cette discussion de plusieurs points de vue :

- Le premier, est que la phénoménologie pointe la nécessité pour la psychologie de faire un travail de distinction conceptuelle plus délibéré, plus systématique, et Husserl l'avait clairement vu et nommé, même s'il n'avait pas été entendu par les psychologues pour ce qu'il voulait dire. A ma connaissance seul Piaget a relevé le propos pour en être d'accord (1968, Sagesse et illusion de la philosophie, PUF.) Il est d'accord avec le principe phénoménologique de l'élaboration des essences, que lui préfère nommer invariants, mais pas avec la méthode phénoménologique au sens de l'absence de recueil de données empiriques (ce qui est normal pour un psychologue) . Il semble nécessaire en psychologie de développer de manière plus systématique une méthodologie de l'élaboration des catégories descriptives et des définitions conceptuelles. Le but n'a pas été ignoré des psychologues (Lewin, Piaget, Janet etc.) mais n'a pas de statut aussi clair que celui de la méthodologie des plans d'expérience ou des techniques d'inférence statistiques. Il serait intéressant de concevoir en psychologie une branche méthodologique/ épistémologique articulant de façon très fine les apports des discussions philosophiques et la technicité des recherches actuelles, qui pourrait donner lieu à un développement spécialisé (il me semble que de ce point de vue les sociologues sont beaucoup mieux formés).

- Le second, relève d'un autre renversement de point de vue. La psychologie s'est détachée progressivement de la philosophie à partir du début du siècle, avec de grandes difficultés. Il y a eu de nombreuses guerres d'indépendance sur le modèle classique de l'arrachement de l'autonomie et du droit à l'autodétermination. Pendant un siècle, cela a généré d'innombrables souffrances infligées de part et d'autre (concurrences et conflits pour les créations de chaire, les nominations, investissement exclusif de certaines collections, de certains éditeurs,

livres assassins, déconsidération a priori etc.). Les cicatrices sont encore là. Pourtant, sur le thème de la cognition, la psychologie est liée de manière incontournable à la philosophie. La psychologie seule, sans tous le travail des philosophes sur les théories de la connaissance et toutes les analyses sur les actes cognitifs sont vouées à la naïveté philosophique et reconduite inmanquablement à des positions qui reprennent sans le savoir des points de vue qui ont déjà été débattus depuis quelques siècles. Cela n'enlève rien à l'originalité et à la nécessité de la psychologie comme science empirique que ce soit en première ou troisième personne. On pourrait ajouter que les philosophes qui travaillent sur la dimension cognitive ne peuvent ignorer les avancées empiriques sous peine d'une naïveté symétrique à celle des psychologues.

Je crois que la psycho phénoménologie, en tant que branche de la psychologie, a des choses à apprendre d'Husserl.

- Certaines sont immédiatement mobilisables comme ses distinctions sur les différents types d'actes, la distinction entre noèse et noème etc. Enfin... pas d'enthousiasme précipité... ce caractère {"immédiat"} est subordonné à l'accès aux traductions, et le paysage s'est beaucoup amélioré depuis trente ans et de nouvelles traductions complémentaires seront bientôt disponibles (par exemple les leçons de 1925 sur la Psychologie phénoménologique ; mais il est encore subordonné à ce qu'il y ait des chercheurs (philosophes ou psychologues) qui soient capables de le lire, qui l'aient lu effectivement qui l'investissent. Or, quand on sait la difficulté qu'il y a à entrer dans l'oeuvre d'Husserl et d'assimiler la problématique, le langage de la phénoménologie on peut être découragé de la possibilité d'une réalisation pratique.

- D'autres sont encore à thématiser. Par exemple, il serait intéressant de faire la réduction du contenu des exemples (suspendre la prise en compte du contenu) sur lesquels il s'appuie, pour n'en envisager que la démarche d'analyse, la technicité de l'exploitation de ce type de référence, le déroulement de la production de son analyse (idées de N. Depraz). Cette thématisation est à faire, sa réalisation ne peut au départ que s'appuyer sur une expertise de l'oeuvre de Husserl (donc d'un/une philosophe) mais en collaboration avec des psycho phénoménologues, pour pouvoir éclairer les méthodes par contraste.

En résumé : sur le plan des principes psycho phénoménologie et philosophie phénoménologique sont bien distincts : les projets scientifiques ne sont pas les mêmes. Sur le plan de leur communauté d'intérêt la distinction n'est pas si claire : la phénoménologie transcendantale pourrait être conçue comme un préalable ou une chambre constitutionnelle de la psychologie, mais on sait bien dans l'histoire des sciences que ce genre d'idée ou de dispositif est irréaliste, inefficace. Il me semble plutôt nécessaire de rajouter à la psychologie la couche de travail épistémologique de distinctions des essences. La psychologie devrait comporter une couche de "psychologie pure" phénoménologique comme partie de son propre domaine.

2.3 Psycho phénoménologie et psychologie phénoménologique

Cette naissance de la psycho phénoménologie, n'est peut être réellement naissance que pour moi. En effet, il ne manque pas de travaux qui se situent dans cette perspective directement ou de façon implicite. À commencer par l'oeuvre de début de Sartre qui est un exercice de psychologie phénoménologique et devait déboucher sur un grand traité de psychologie phénoménologique qui n'a pas vu le jour.

On peut objecter à ce projet des faiblesses méthodologiques (Piaget 1968 ne s'en prive pas), la plus importante (aux yeux des psychologues) étant le fait que Sartre se prend lui-même comme sujet d'observation et n'envisage même pas la validation inter subjective. (C'est à dire, comparer les descriptions et les analyses élaborées à partir de ma propre expérience avec celles des autres).

Sans se présenter comme une psychologie phénoménologique, la phénoménologie a influencé des courants de recherches en psychologie en Allemagne du temps d'Husserl, en Hollande ou à Louvain. La psychiatrie a été fortement influencée aussi même si c'est autant ou plus par Heidegger.

Enfin on trouve aux états Unis et plus récemment au Canada une école de "Phenomenological Psychology" (toutes les publications de Duquesne University sous l'influence principale d'Amadeo Giorgi.

Quelques références :

Giorgi A., (Ed) 1985, Phenomenology and psychological research. Duquesne University Press, Pittsburgh, US. Giorgi A., Barton A., Maes C., 1983, Duquesne studies in Phenomenological Psychology vol , I, II, III, IV., Kruger D., 1981, (1979), An introduction to phenomenological psychology. Duquesne University Press, Pittsburgh., ainsi que la revue américaine issue de Duquesne University : "Journal of phenomenological psychology") interagissant avec la méthodologie de l'analyse qualitative (Karlson G., 1993, Psychological Research from a Phenomenological perspective. Almqvist & Wiskell International, Stockholm, Ashworth P.D., Giorgi A., de Koning A. JJ., (eds), 1986, Qualitative research in Psychology. Duquesne University press, Pittsburgh.) et l'intérêt pour les situations vécues (Van Manen M., 1990, Researching lived experience. The Athlouse Press, Ontario.) Des manuels méthodologiques existent au Canada (Deschamps C., 1993, L'approche phénoménologique en recherche. Guérin Universitaire, Montréal. Bachelor A., Joshi P., 1986, La méthode phénoménologique de recherche en psychologie. Les Presses de l'Université Laval, Québec.)

Que puisje en dire à l'heure actuelle ?

Tout d'abord, c'est précieux de prendre conscience que cette démarche est investie ailleurs qu'en France , au GREX.

Je n'ai pas lu l'ensemble des documents que j'ai recueillis depuis quelques mois (grâce entre autres à la rencontre avec notre ami québécois Maurice Legault).

Ce que j'en connais ne m'excite guère au plan de l'avancée méthodologique. Le recueil d'entretiens est bien évidemment le mode de travail privilégié, mais les techniques d'entretien semblent peu performantes en comparaison avec ce que l'on peut obtenir avec les techniques de questionnement de la PNL ou de l'entretien d'explicitation.

Les modèles de traitement des données verbales sont peu convaincants, les exemples donnés par Bachelor et Joshi sont même des repoussoirs (cf la discussion avec Maurice lors de la dernière réunion du GREX). L'investissement de la visée philosophique phénoménologique me semble, pour le moment assez superficiel.

Husserl ne paraît pas avoir été vraiment investi ou rejeté. Bref, pour le moment, je n'ai pas vu grand chose qui suscite mon enthousiasme. Mais avant de trancher par un jugement global ou différenciant les auteurs il est clair qu'il est nécessaire de poursuivre le travail de lecture. Le problème c'est que les manuels de méthodologie sont vraiment décevants, et que ce qui devrait constituer les exemples modèles (l'analyse par Giorgi d'un apprentissage par exemple, me paraît peu "stimulant" ou original. Peut être les recherches en cours sont elles plus passionnantes ? après tout les ouvrages que j'ai en main ont été écrits il y a trente ans et les plus récents ont été préparés il y a cinq ans. Au total je ne trouve pas judicieux de développer en France un label "psychologie phénoménologique" qui pourrait induire une confusion avec la "psychologie phénoménologique" d'Husserl, (la traduction française de son livre est en cours et devrait être publiée en 96/97);. ou une assimilation avec le courant d'A. Giorgi, ce que je ne souhaite pas pour le moment.

Je viens de faire un point provisoire pour me repérer par rapport à "psychologie phénoménologique" officielle, reste les livres innombrables à l'heure actuelle de psycho phénoménologie en acte. J'ai nommé tous les ouvrages de PNL de Dilts, Bandler, Grinder, Andreas etc. La PNL a développé des distinctions d'essence passionnante : distinguer le contenu de l'évoqué et sa structure sensorielle, distinguer les modalités sensorielles et les sous modalités et sous modalités critiques, distinguer les positions aperceptives, distinguer entre l'intention d'un acte et les moyens qui servent cette intention etc. La PNL a bien eu conscience depuis son début d'être "The study of structure of subjective experience". La manière dont elle s'est transmise insiste, met en valeur les techniques d'aide au changement, oblitérant de ce fait la théorisation de l'expérience subjective qu'elle opérait de ce fait. En réalité la PNL est née de personnes ayant une culture universitaire poussée, ayant rejeté l'université plutôt que de la combattre sur son terrain. Grinder était un chercheur connu. Dilts a essayé dans un premier temps de passer par la voie universitaire, ses premiers écrits sont des travaux gradués d'étudiants. Bandler a créé la PNL en

poursuivant à sa manière son cursus universitaire. La PNL est une contre culture universitaire faite par des universitaires ! Et elle a généré d'une part des outils pragmatiques (validés par leur efficacité = ce qui est vrai c'est ce qui marche) et d'autre part un corps théorique caché sous la fascination hypnotique des techniques. Si je suis redevable à une phénoménologie de l'expérience subjective dans la construction de la psycho phénoménologie s'est bien à la (mal nommée) programmation neuro linguistique que je le dois. Il y a plus de bonne phénoménologie dans la PNL que dans la psychologie phénoménologique anglo saxonne. Une partie de mon travail est de refaire une nouvelle lecture de la PNL pour en dégager son corps théorique si soigneusement occulté par ses concepteurs.

(à suivre)

Esquisse d'un cadre

méthodologique

Ce texte est un extrait, lui même incomplet, d'un ouvrage collectif (avec N. Depraz et F. Varela) à paraître fin 96. Le projet d'écriture principal porte sur la méthodologie de l'accès à l'expérience subjective. C'est à dire la pratique de ce que je vais nommer : l'acte réfléchissant.

Mais en y travaillant, je me suis rendu compte que selon mes critères de recherche, il fallait distinguer la question méthodologique de l'accès à l'expérience et celle de l'expression (verbale ou autre moyen de symbolisation) du produit du réfléchissement ,et les traiter séparément.

Arrivé là, devenait évident, la nécessité de situer ces deux aspects par rapport aux choix amonts : détermination de l'objet de recherche et détermination pratique du cadre, et aux questions méthodologiques en aval de l'expression : segmentation des protocoles verbaux, production de résumés, extraction des synthèses, choix d'un langage pour exprimer ces recherches.

Il m'a semblé que cela permettrait de faire ressortir dans chacune des approches que nous mettons en commun (philosophie phénoménologique, présence attentive et psycho phénoménologie) les points de convergence et ceux qui sont traités différemment.

Cependant, je vais me contenter de schématiser ces grands points.

Parmi tous les aspects méthodologiques qui peuvent être discutés, je voudrais dans ce chapitre en distinguer un certain nombre. Non pas, qu'ils s'agissent de "méthodologies" distinctes, mais plutôt de facettes ou d'aspects qui demandent de prendre des décisions pratiques quant à la manière de s'y prendre et dont les choix sont inter dépendants.

En effet ces différents aspects méthodologiques constituent un système, au sens où chaque point de décision a des effets précurseurs sur des choix à venir et des effets en feed backs sur ceux déjà accomplis. Ainsi le choix de la méthode d'accès est conditionné par la délimitation de l'objet d'étude, à moins que ce ne soit l'inverse ; le travail de segmentation de l'expression du reflété est conditionné par le mode d'expression du reflété, pour une bonne part, mais la formesuggérée pratiquement de cette expression, peut anticiper sur les contraintes futures de segmentation et de repérage des unités d'analyse.

Dans cet exposé résumé, je vais choisir un ordre de présentation temporel et abstrait. Temporel comme s'il y avait un ordre dans la résolution de ces différentes questions alors qu'elles sont imbriquées à tout moment. Abstrait parce que sauf à choisir l'exposé d'une recherche réelle présentée dans son agenda singulier (dans la temporalisation de son déroulement historique effectif) je pourrais difficilement faire apparaître les multiples feed backs et pré décision qui vont se jouer fonctionnellement.

Je partirai donc de la question méthodologique de la détermination de l'objet d'étude jusqu'à la question du langage dans lequel rendre public ces recherches en distinguant huit grandes questions méthodologiques organisées en quatre thèmes.

Le tableau en page 6, cicontre, les résume.

2.1 - Méthodologie de détermination de l'objet de la recherche.

Il ne s'agit pas dans cette rubrique, ni dans les suivantes, d'être prescriptif ou normatif, mais plutôt de pointer un certain nombre de questions qui rendent nécessaire de thématiser la procédure de choix que l'on met en oeuvre, au risque de rester dans un implicite pré réfléchi qui engage la recherche de manière naïve.

Ainsi, en ce qui concerne le choix d'un objet de recherche on pourrait simplement arguer de la liberté du chercheur de se donner quelque objet qui le motive pour des raisons personnelles, conjoncturelles, stratégiques. Et j'en conviens, la question n'est donc pas là (je ne me place pas du point de vue d'un directeur de thèse soucieux de l'intérêt de l'objet de recherche délimité).

. compatibilité entre objet d'étude et moyens d'accès

Si, par exemple, je sais que je vais mettre en oeuvre une technique d'acte réfléchissant, une verbalisation du vécu, la question peut se poser de savoir si mon objet d'étude se prête à ce mode d'investigation ? Les recherches sur l'induction auxquelles ce réfèrent Nisbett et Wilson dans leur célèbre article sur les limites de ce qu'un sujet peut dire de ses processus cognitifs, vise des questions sur la connaissance que le sujet a eue de la causalité de ses mécanismes de prises de décision (alors que ces prises de décisions étaient manipulées par un compère). Elles portent donc sur des inférences que le sujet aurait pu tirer de ce qui se passait et non pas d'une prise de conscience du déroulement de ses choix, permettant la production d'une description. Or l'objet d'étude ne se prête pas à un accès descriptif en partant du vécu, avec les questions que posent les auteurs : "Pourquoi avez vous répondu telle ou telle chose ? " il y a confusion du plan de l'inférence et du plan de la description. De cet exemple on peut tirer une recommandation en forme de question préalable à toute recherche : "Savezvous si ce

que vous souhaitez étudier se prête à une description à partir du vécu ? " La question peut paraître naïve, mais en psychologie de la cognition il ne manque pas d'exemple où l'on tire la conclusion que l'accès à l'expérience subjective est impossible, produit des données fausses ou insensées, à partir d'objectifs de recherche qui ne peuvent pas être visé directement à partir de la description en première personne, du vécu. Toutes les recherches visant à faire verbaliser les processus cognitifs directement par le sujet sont dans cette situation. On peut demander à un sujet de décrire les actes, les contenus de représentation et d'autres aspects de son activité dont il peut conscientiser la mise en oeuvre, mais il est inconséquent de lui demander de produire la théorie, ou tout au moins l'élaboration scientifique de ses mécanismes cognitifs.

La question préalable pourrait être affinée si l'on distingue entre les informations qui ne sont pas conscientisables et ne peuvent relever que d'une stratégie indirecte de recherche, dans laquelle la participation de l'expérience subjective ne peut amener d'informations : cela définit le niveau computationnel, non conscientisable en tant que vécu. Mais on peut aussi distinguer entre ce qui n'est encore que conscientisable (le régime pré réfléchi) et dont le sujet lui-même ne sait pas encore qu'il possède ces informations, tant qu'il ne les aura pas conscientisées et les informations préconscientes qui sont déjà conscientisées mais pas nécessairement mobilisées au moment même. Le niveau du conscientisable en tant que pré réfléchi n'a pas encore été clairement distingué par les chercheurs en sciences cognitives. Les techniques de l'entretien d'explicitation visent entre autres à créer les conditions d'accès méthodiques à ce pré réfléchi.

. définition de l'objet d'étude pour l'observateur et l'observé

Une autre manière d'aborder la question de l'adéquation du choix est de prendre en compte le décalage possible entre définition de l'objet visé pour le chercheur et son mode d'existence dans le monde du sujet.

Si observateur et observé sont la même personne, c'est le cas général en phénoménologie et dans la mise en oeuvre de la présence attentive, cette possibilité d'inadéquation peut rester voilée, puisque le choix de l'objet est issu de l'expérience du sujet/chercheur. Même dans ce cas, cependant, il peut y avoir clivage, décalage entre un point de départ fondé sur un concept, une approche livresque et l'identification de la dimension expérientielle personnelle de ce concept.

Mais cette difficulté éventuelle peut s'aiguïser dans le cas où chercheur et sujet sont deux personnes distinctes. Par exemple dans le travail de M. Maurel et JP Drouart à Nice sur le concept de dénotation chez Frege dans la pratique du calcul algébrique. Comment aller vers des étudiants en mathématiques, vers des élèves de lycée pour les faire décrire un moment où cette question se pose dans leur pratique du calcul ? La stratégie d'accès ne peut devenir qu'indirecte : par exemple, proposer à un élève de décrire un moment où il effectue un calcul algébrique en espérant qu'à propos de cette activité des éléments pertinents à l'objet d'étude apparaîtront. S'ils apparaissent ce sera à l'insu de la conscience thématique du sujet qui en parle puisque le sens de ce dont il parle ne lui est pas accessible conceptuellement.

Un autre chercheur travaille sur la prise de conscience des méthodes d'apprentissage : est-il possible de désigner directement ce thème comme étant celui sur lequel un sujet va mobiliser ses accès rétrospectifs ? Les essais montrent que c'est improductif. Si je devais le faire pour moi-même saurais-je y répondre immédiatement ?

Ce dont le sujet n'a qu'une conscience pré réfléchie ne peut être interpellé directement sur le mode de la conscience réfléchie. Mais ce qui est pré réfléchi au sein même d'une activité réfléchie (questionner un philosophe phénoménologue sur sa pratique de la réduction) n'est pas plus facile à aborder.

. capacité de l'observateur à accéder à l'objet de recherche

Des objets d'études peuvent se révéler trop délicat à atteindre compte tenu des capacités d'attention et de discrimination du sujet engagé dans sa description.

Un exemple typique me paraît être les tentatives philosophiques et psychologiques pour étudier le courant de conscience. Les chercheurs du début du siècle étaient préparés à la qualité d'attention que cela peut nécessiter et dont on a la mesure à travers le témoignage de la tradition de la présence attentive.

Dans l'étude que je mène sur l'acte d'évocation, j'ai constaté que la notion d'acte en tant qu'objet d'observation intérieure était impensable pour certains, qu'il était impossible à dissocier du contenu de l'évocation. J'ai essayé de questionner des personnes sur la manière dont elles évoquaient des odeurs et j'ai rencontré une incapacité à prendre ce thème pour objet d'observation.

. distinction entre psycho phénoménologie de l'acte et phénoménologie existentielle

Dans la détermination de l'objet de recherche, j'ai découvert me semblait deux grandes catégories d'objets de recherche. (C'est une constatation très récente qui est venue avec la découverte des recherches en psychologie phénoménologique développées au Canada et aux Etats Unis et en "pédagogie" d'inspiration phénoménologique très développée en Hollande et dans les pays scandinaves et qui s'est exportée au Canada depuis dix ans environs).

D'un côté, on trouve de nombreux objets de recherche délimités comme une situation vécue particulière. Par exemple : l'expérience du chaos chez les créateurs, l'expérience d'avoir été la victime d'un acte criminel, le rapport à la nature, l'expérience d'accompagner des mourants en phase terminale, l'expérience de la solitude ... dans la visée de ces objets ce qui domine c'est le recueil d'information par entretien relativement ouverts, non directifs. L'élaboration du contenu semble plutôt relever de regroupements sémantiques et l'interprétation, basée sur un essai de respect de la parole de l'autre dans une inspiration de recherche "existentielle". Il me semble que ce type de recherche a déjà existé à de nombreux exemplaires dans les années cinquante dans les thèses de l'époque ?

De l'autre, dont on trouve relativement peu d'exemple, l'accent est mis plutôt sur l'analyse d'un acte particulier : le cas le plus évident est celui du jeune Sartre entreprenant l'étude des images. Ma propre démarche d'étude de la mémorisation des partitions, chez les pianistes, ou de l'analyse de l'acte d'évocation s'inscrirait dans cette seconde perspective plus "husserlienne" ? Si comme le rappelle Goleman (1993) l'Abhidharma qui fait partie de la tradition de la présence attentive a bien comme " unité d'analyse fondamentale l'instant mental dont la succession forme le courant de conscience " p 126, cette approche se situe aussi plutôt du côté d'une analyse de l'acte.

(Je ne sais pas encore s'il est intéressant d'exploiter cette division entre deux grandes catégories d'objets de recherche. Elle me semble faire apparaître des différences de méthodes, d'intention, de référents théoriques, comme si elle correspondait à deux sensibilités différentes dans la manière de se référer à l'expérience humaine. Dans quelle mesure faut-il le prendre en compte ? Je n'ai pas la réponse à l'heure actuelle, mais j'ai le projet de recenser plus systématiquement les thèmes de recherche qui ont été explorés pour mieux saisir cette question).

. Analyse de l'implication personnelle du chercheur ou du commanditaire, des croyances et/ou valeurs attachées à l'objet de la recherche comme précaution méthodologique de base dans la détermination de l'objet de recherche ?.

Je ne développe pas pour le moment. Mais cette question me paraît cruciale pour une politique de recherche centrée sur l'expérience humaine. À partir du moment où l'on prend conscience que le chercheur va être lui-même le filtre subjectif qui va régler l'accès à l'objet de recherche, nettoyer ce filtre, ou clarifier en quoi il introduit un biais ne me paraît pas du luxe pour l'élaboration de la recherche et devrait faciliter grandement la prise de conscience de la part du chercheur de ce qui lui fait obstacle, dans l'ombre, quand il vise l'objet qu'il vise !

Comme vous avez pu vous en rendre compte, ce paragraphe est un appel à la levée des implicites, pour autant qu'ils soient conscientisables, quand on vise un objet. Même si l'on sait que ce sont les obstacles surmontés au long du chemin qui vont en même temps créer les lumières susceptibles de révéler ce qui était dans l'ombre.

2.2 - la méthodologie de délimitation pratique de la recherche :

Quand on vise un objet de recherche, la réalisation pratique de ce projet entraîne une foule de décisions concrètes dont toutes n'apparaissent pas immédiatement comme des décisions entraînant des conséquences sur le produit futur de la recherche. J'en résume quelquesunes qui me sont devenues évidentes.

. L'observateur et l'observé : même personne ou pas ?

Le chercheur et la personne qui témoigne de son expérience serontils la même personne ou pas ? Les philosophes vont "choisir", ou n'envisagerons pas d'autre choix que de se prendre euxmêmes comme unique sujet. Les psychologues après quelques premiers essais à la fin du 19e renonceront à cette pratique de l'auto-observation (ou la masquerons un peu hypocritement en citant d'autres sujets qu'euxmêmes, alors que les conclusions qu'ils défendent sont celles issues de leur propre expérience).

La différence de réponse à cette question, est un point de désaccord méthodologique entre psychologues et philosophes, les premiers refusant totalement le caractère valide de l'autoobservation, ce sera dès lors un des motifs de rejet de la phénoménologie dans les enfers de la "psychologie philosophique - terme inventé par les psychologues-(cf Piaget 1968).

Il me paraît absurde de poser a priori un interdit méthodologique comme celui qui consisterait à dire "on n'a pas le droit de pratiquer l'autoobservation dans le cadre de la recherche". Ce qui me paraît plus juste est de se demander à quelles conditions estil judicieux et réalisable de pratiquer l'autoobservation ? Quels sont les risques que l'on prend ? Quels sont les pièges méthodologiques dans lesquels on risque de tomber ?

Sachant que de faire porter la recherche sur l'expérience subjective d'autres sujets que moi-même ne me met pas à l'écart de tout danger méthodologiques. À quelles conditions puisje le faire de façon fiable, écologique (respectant l'expression de la personne et son sens de l'expérience d'autant plus qu'il risque d'être encore pré réfléchi) ?

Ce que l'on sait de façon certaine après un siècle de psychologie scientifique c'est que tout seul, on ne peut être conscient des limites, des déformations, des projections contenues dans nos conclusions. Quel que soit le génie

de celui qui pratique l'autoobservation, une confrontation, un échange intersubjectif, est une condition nécessaire de décentration et de prise de conscience de ce qu'il peut y avoir d'idiosyncrasique dans le choix de mes catégories descriptives, ou dans les limites de généralisation de mes conclusions.

Le dispositif régulateur par l'intersubjectivité me semble incontournable, même si l'on peut envisager différentes variantes :

. Soit qu'à l'issue de ma démarche d'autoanalyse, si c'est le moyen que j'ai choisi, je livre non seulement mes conclusions, mais aussi ma méthodologie dans ses aspects les plus concrets de façon de donner à l'autre la possibilité de vérifier si sa propre autoobservation aboutie à des conclusions similaires ou différentes (et alors qu'est-ce qui fait que c'est différent ?).

C'est une des informations qui semble le plus manquer à la phénoménologie actuelle : avoir les clefs méthodologiques concrètes pour refaire les analyses d'Husserl et découvrir à quelles conclusions elles aboutiraient. Imaginons de reprendre les analyses de la "Conscience intime du temps", aboutirions nous aux mêmes distinctions ?

. Soit que la présence d'une autre personne me guide dans le suivi de ma démarche d'autoobservation (ce peut être une façon de pratiquer l'entretien d'explicitation) et m'apporte un feedback sur la manière dont je m'y suis pris qui peut m'aider à repérer des points ou par exemple ma démarche a manqué de rigueur ou de précision.

. Soit que le même objet d'étude soit visé sur le mode de l'autoanalyse, par plusieurs chercheurs et de la variété de leur description on pourra tirer une dimension régulatrice intersubjective. Dans certaines recherches menées au Canada se recommandant de la méthodologie de la recherche qualitative, les sujets interviewés sont considérés comme des co-chercheurs et associés à toutes les étapes de la recherche (mais c'est quand même une seule personne qui tient la plume, et qui engage son avenir sur la production et la soutenance d'un travail de thèse).

. Soit que je questionne d'autres personnes pour comparer leurs descriptions et dans ce cas je rentre dans le paradigme général des manipulations de psychologie. Mais à l'inverse, comme je le disais précédemment, dans ce cas de figure, il ne serait certainement pas inutile que le chercheur fasse un autoanalyse, ou une analyse médiée de sa propre expérience.

Toute une liste d'autres choix peuvent être abordés : certains sont spécifiques au travail avec d'autres sujets. Provisoirement je ne les développe pas, je me contente de les mentionner :

=> observation unique ou multiple.

. Si multiples : critère du nombre de sujets ou de coobservateurs ? (nombre prédéterminé, critère purement pragmatique des sujets disponibles, nombres déterminés de façon ad hoc jusqu'à épuisement raisonnable de la variété - on s'arrête quand plus aucun sujet n'apporte de données nouvelles), .

. Multiplicité dans le temps .

Multiplicités des vécus de référence pour un même sujet (situations différentes, ou mêmes situations à des moments (des âges) différents.

Multiplicités des sujets en référence au temps (transversal/longitudinal),.

=> Le vécu est-il référé à une tâche situation/ sans référence à une tâche situation,

S'il y a référence à une tâche la référence au vécu se fera-t-elle sur site/ hors site (remise en contexte par la situation matérielle ou par l'évocation),

=> Le cadre contractuel.

=> La mise au point des consignes, des discours de présentation,

=> Utilisation de moyens d'enregistrements ou non.

2.3 - la méthodologie d'accès aux données de la recherche : l'acte réfléchissant.

L'essentiel du livre porte sur la clarification de cet aspect méthodologique : si je veux avoir des données portant sur l'expérience humaine, seul l'homme peut me les donner, seul il peut en témoigner directement, ses limites quant à l'accès à cette expérience étant les limites même de cette expérience pour un sujet donné.

Acte réfléchi et acte réfléchissant.

Ce dont il sera question, c'est de l'acte qui permet à l'homme de prendre connaissance de cette expérience subjective. De façon globale on pourra parler d'acte réflexif. Le caractère réflexif étant lié au fait qu'il y a un mouvement de retour, mouvement de reflet de ce qui peut fonctionner sans cette dimension réflexive. Il sera fondamental de ne pas confondre l'acte réfléchi qui prend pour objet ce qui est déjà conscientisé et symbolisé sous quelques formes que ce soit. L'acte réfléchi prend pour objet le produit de la pensée. Et l'acte réfléchissant qui vise à accueillir la réalité du vécu de manière à en opérer le réfléchissement et symboliser ce vécu (le faire accéder au représenté). Ce dont il sera question dans cette méthodologie, c'est de l'acte réfléchissant comme acte essentiel d'accès au vécu de l'expérience, ou plutôt comme acte de création du vécu pré réfléchi au plan du réfléchi. Dans le chapitre 3 je proposerai un essai de définition de l'acte réfléchissant, ainsi qu'une description de sa mise en oeuvre en tant qu'acte.

Dépasser les limites spontanées ?

Cependant tout n'est pas conscientisable. Le réfléchissement du vécu rencontre des limites pour chacun. Ce qui ne veut pas dire que cette limite soit la même pour tous, ni qu'elle ne puisse faire l'objet d'un déplacement par l'apprentissage et l'exercice. C'est une donnée fondamentale à prendre en compte : la capacité spontanée d'observation interne présente de grandes différences inter individuelles (peut être intra individuelles aussi, mais les données comparatives manquent encore) et cette limite est potentiellement mobile dans une mesure dont il est encore difficile d'apprécier l'ampleur. Le témoignage des analyses issues de la présence attentive quant à "l'instant psychologique" montre que cette aperception peut aller vers une finesse tout à fait inattendue.

Une des questions fondamentales de la mise en commun des différentes démarches dans ce texte est celui du dépassement de ces limites soit par l'apprentissage et l'exercice dans le cadre d'une pratique solitaire, soit grâce à l'aide momentanée apportée par la médiation d'un intervieweur habile.

On peut rencontrer le premier cas sous une forme réglée, dans les traditions contemplatives. Cependant, dans ce cadre il existe une régulation et un accompagnement de l'apprentissage qui canalise discrètement l'affinement de la compétence.

Et sous une forme tâtonnante et empirique (au sens des essais et erreurs qui font progresser tant bien que mal) chez les phénoménologues (Husserl est un exemple de sujet surdoué pour ce type de démarche, sans que rien dans ce que l'on connaît de sa formation permette de comprendre ou de déterminer comment il a appris à la pratiquer. Mais ce serait intéressant de savoir comment cela s'est passé pour Fink dans sa formation "procédurale").

L'entretien d'explicitation a cherché à développer un ensemble de moyens pour aider ponctuellement un sujet à accéder à la pratique de l'acte réfléchissant. J'en donnerai quelques exemples. Un des points importants, est de comprendre qu'est-ce que cela signifie le réfléchissement du vécu : puisqu'il s'agit de créer au plan de la conscience réfléchie quelque chose qui n'existe pour le sujet qu'en dehors de son savoir réfléchi. C'est à dire que spontanément il ne peut que croire sincèrement qu'il ne sait pas de quoi il s'agit. Opérer l'acte réfléchissant c'est aller vers quelque chose que je ne connais qu'en acte, donc subjectivement du point de vue de la conscience réfléchie quelque chose qui n'existe pas encore. Opérer l'acte réfléchissant c'est faire confiance, au delà de ce qu'exprime la conscience réfléchie immédiate, qu'il y a quelque chose à refléter qui ne l'a pas encore été et qui pourtant sur le mode du vécu m'appartient déjà. Quel paradoxe et quelles difficultés pour que la conscience réfléchie accepte de laisser place à un temps d'accueil pour laisser se révéler le vécu. Je ne suis pas certain que l'initialisation de cet acte soit possible sans la médiation, sous quelque forme que ce soit, d'un autre.

Sans oublier la nécessaire pluralité des modes d'accès.

Mettre l'accent sur le développement d'une méthodologie de l'acte réfléchissant et l'intérêt d'une prise en compte renouvelée du point de vue en première personne, ne doit pas faire oublier les autres types de données et les autres points de vue, par exemple en troisième personne. Il reste important de recueillir les traces de l'activité, les observables enregistrables, les indications neurophysiologiques instrumentales de manière à pouvoir trianguler les données en première personne avec des données indépendantes. La valeur informative des verbalisations est souvent corroborées par la congruence du non verbal par exemple. Du point de vue du psychologue que je suis, il ne s'agit pas de défendre une position de recherche n'utilisant qu'une seule méthodologie, mais bien de rajouter et d'enrichir ce dont on dispose déjà d'un moyen unique dans ses possibilités.

2. 4 - la méthodologie d'expression et de thématization de ces données :

La méthodologie de l'acte réfléchissant a pu être mise en oeuvre avec succès, mais conduit elle pour autant à une mise en mots détaillée du reflété ? Il est déjà facile d'imaginer que cette expérience de réfléchissement puisse être vécue comme complète en elle-même. On peut concevoir qu'elle soit, pour un sujet donné, indicible, qu'il ne

possède pas les mots pour thématiser. Il me semble donc nécessaire de distinguer l'étape d'expression du produit de l'acte réfléchissant comme distinct de l'acte réfléchissant lui-même.

Une seconde distinction me paraît nécessaire celle entre expression et thématisation. Le premier terme est plus large puisqu'il recouvre tous les moyens de symbolisations et pas seulement l'usage du langage comme c'est le cas avec le second. Dans certaines techniques thérapeutiques l'expression du reflété est proposée à travers le dessin libre, le modelage, la danse libre, le chant improvisé etc soit n'importe quel médium qui traduise le contenu de l'expérience. Bien sûr ce type d'exemple ne renvoie pas à une dimension de recherche (encore que dans le cadre de la méthodologie de la recherche qualitative des thèses ont été soutenues au Canada, utilisant ce type de données cf M. Legault par exemple sur l'expérience de la relation à la nature). Dans le domaine spirituel souvent l'expression est allée vers le symbole, le rite.

Reste la question de la thématisation au sens de mise en mots.

Le premier point concerne la nécessité de produire une description langagière du contenu de ce qui a été la visée de l'acte réfléchissant. La question me paraît se poser par rapport au fait que si une telle description basique n'est pas produite, les étapes suivantes de la méthodologie sont occultées. Ni le travail de segmentation de la description et les critères que l'on se donne pour discrétiser, ne sont pas explicités et donc ne peuvent pas être travaillé en transparence pour offrir une possibilité de confrontation inter subjective. Ni à plus forte raison les étapes suivantes de reformulation, de résumé synthétique ne sont apparentes. Tout ce passe comme si l'on sautait directement de la phase de réfléchissement (l'accès au vécu) à celle d'expression publique des analyses, de la présentation des essences distinguées. Tout le cheminement intermédiaire qui a cependant été accompli, par force, reste dans la sphère de l'activité privée et de plus peut rester comme une connaissance en acte complètement implicite pour celui à même qui l'exerce.

À supposer que l'on s'accorde sur la nécessité de produire une description du reflété, la seconde question qui se pose est celle de la manière dont elle est produite. Mon expérience de psychologue et de psychothérapeute, le travail que j'ai fait dans la mise au point de la technique de l'entretien d'explicitation me poussent à argumenter dans le sens d'une nécessaire médiation de la présence et de l'écoute de l'autre et/ou du guidage en structure de la mise en mots. Je ne sais pas comment la tradition de la présence attentive a résolu au fil des siècles la formulation descriptive des résultats des analyses sur "l'instant mental". Je ferais volontiers l'hypothèse d'un dispositif régulateur intersubjectif à l'échelle des générations, mais je ne sais pas s'il existe des données éclairant ces points. Quand je lis des descriptions fournies par des philosophes, je me surprends à rêver de la richesse d'expression supplémentaire qui leur aurait été (peut être) accessible s'ils avaient eu une oreille attentive pour suivre l'élaboration de leurs descriptions ! À moins que ce qui caractérise ces auteurs c'est le besoin et/ou la capacité de se livrer seul à cet exercice ?

Quels sont mes arguments ?

- le sujet exprime plus que ce qu'il a le projet de communiquer et ce de façon pré réfléchie (il en est non conscient).

Cela déjà me paraît fonder la nécessité d'un témoin qui repère et note les indicateurs non verbaux, paras verbaux et épi verbaux. Un enregistrement vidéo pourrait apporter toutes ces informations. Mais ce n'est pas la caméra qui ayant repéré un geste mime ou métaphorique accompagnant l'expression verbale, peut attirer l'attention du sujet sur ce geste qui exprime plus ou autre chose que les mots et relancer l'explicitation sur ce point.

Toutes les techniques de communication, les interventions des psychothérapeutes exploitent ces signaux qui se surajoutent à la mise en mots de façon quelques fois congruentes, quelques fois suffisamment contradictoires pour signaler fortement que la verbalisation est en conflit avec quelque chose qui ne s'exprime pas. Le sujet lui-même ne peut exploiter ces signaux puisqu'ils lui sont non conscient (essaierait-il qu'il ne ferait que déplacer la limite du conscient sans pouvoir l'abolir).

Il ne s'agit pas de fantasmer un observateur qui saurait tout ce que l'autre veut dire (capable d'une interprétation surpuissante) mais d'un accompagnateur attentif à ce qui s'exprime à travers ce qui se dit et utilise ces signaux pour relancer le sujet pour qu'il explicite ce qu'il exprime mais ne dit pas.

- le sujet verbalise moins tout seul que ce qu'il pourrait faire avec l'aide d'une médiation.

Cette seconde remarque peut paraître contradictoire avec la première. Mais il n'en est rien dans la mesure où elles ne portent pas sur les mêmes points. Dans le premier cas ce que je voulais dire c'est que de façon non consciente le sujet fournit plus d'information que ce qu'il croit donner et la présence d'un intervieweur peut permettre de formuler des relances sur ce qui est montré mais pas nommé. Dans le second cas, à propos de ce que le sujet a l'intention de formuler il est possible de l'accompagner plus loin que ce qu'il sait faire tout seul spontanément.

Cela pour plusieurs raisons :

. la première tient précisément à la mise en oeuvre de l'acte réfléchissant lui-même comme condition d'accès à des données prés réfléchis. J'y reviendrai dans la description de l'acte réfléchissant et la difficulté de l'accomplir seul, sans médiation.

. Mais si ce à quoi accède le sujet est pré réfléchi pour une bonne part (c'est bien ce qui fonde la nécessité de l'acte réfléchissant), la mise en mots qu'il opère se fait sur le rythme de ce qui se révèle, donc plutôt lentement, le guidage extérieur peut aider le sujet à prendre le temps de laisser se faire ce réfléchissement, ou peut aider à réguler les moments où le savoir réfléchi prend le pas sur l'acte de réfléchissement (un peu comme dans le dessin, quand on dessine la table rectangulaire parce que je sais qu'elle est rectangulaire, alors que ce que je vois est un trapèze). Rester dans une action de mise en mots de ce qui est effectivement réfléchi est délicat, et demande de rester en méta position par rapport à ce que l'on verbalise. C'est possible de le faire seul, mais pas sans un long apprentissage et de l'entraînement. C'est plus aisé à faire accompagné y compris quand on est doué ou expert pour cela.

. Le niveau de précision de la description, l'ordonnement de la description sont des activités qui se superposent au fait même de dire. Cela multiplie les risques de laisser des aspects dans l'implicite. La présence d'une personne qui détecte les indicateurs d'implicites permet d'aider à la production d'une description plus précise et complète. Sachant que le nombre d'aspects pouvant être explicité par rapport à un vécu est infini et que cet accompagnement peut aider, mais ne supprime pas le problème de l'implicite qui pour être mesuré doit au moins l'être en référence à un but de recherche suffisamment défini.

Il est nécessaire de souligner le fait que l'on peut repérer l'implicite dans ce que dit l'autre sans être Dieu (je veux dire sans être dans la position de celui qui connaît tout de ce qui peut être dit et est capable de ce fait d'identifier ce que l'autre n'a pas encore dit mais qu'il sait qu'il devrait le dire). Des indicateurs linguistiques donnent de tels repères (index non référencés par exemple, " j'ai utilisé cette règle pour ma démonstration " permet de détecter immédiatement que je ne sais pas précisément à quelle règle le sujet renvoie.

L'attention portée sur le niveau de fragmentation de la description (Vermersch 1994) alerte immédiatement sur le caractère global de ce qui est nommé et offre la possibilité de relancer en demandant une fragmentation de ce qui est décrit. Par exemple : " Et là j'ai classé les documents " permet de relancer en demandant " et quand tu classes les documents comment est-ce que tu t'y prends... qu'est-ce que tu fais quand tu classes les documents " formulations qui engagent l'autre dans une description de niveau plus fin.

D'autres techniques permettent de détecter différents niveaux d'implicites et de produire des relances qui guident l'autre dans un examen plus précis de ce qui a été réfléchi, quitte à ce qu'il retourne au réfléchissement de son vécu pour laisser apparaître d'autres informations. La gestion de cette chasse à l'implicite est alors prise en charge pour une large part par le médiateur et laisse d'autant plus disponible celui qui est dans le temps de réfléchissement.

. Le sujet peut encore dire plus que ce qu'il saurait le faire tout seul s'il est sollicité par des questions qui le conduisent à tourner son attention vers des aspects de son vécu pour lesquels ils ne possèdent pas encore de catégories lui permettant d'y porter attention.

Dans cette proposition, il y a le présupposé d'un intervieweur qui de par ses connaissances et son expérience possède des clefs de description qui sont plus développées, plus complètes ou plus différenciées que l'interviewé. J'ai bien conscience que ce point de vue s'origine dans la pratique psychothérapeutique, où il y a un décalage entre l'expérience personnelle et clinique accumulée par le praticien dans l'exploration de l'inconscient, ses différents aspects, les pièges et les résistances que l'on y rencontre et l'expérience du patient.

Le premier va guider, attirer l'attention sur certains points que l'autre aurait ignoré. Mais de nouveau ce guidage se fait en structure. Je détecte qu'il y a une charge émotionnelle qui ne s'exprime pas tout en étant signalée par différents indices non verbaux et je peux attirer l'attention du patient dans cette direction, mais je ne sais pas pour autant qu'elle est la coloration de l'émotion en présence. Je peux, dans la recherche, lors de l'analyse d'un acte mental attirer l'attention du sujet sur ses positions aperceptives (position égoïque du point de vue de l'observateur dans l'image évocative, et position spatiale des organes sensoriels évoqués par rapport à l'évoqué cf Andreas et Andreas 1991) ou sur la ligne du temps par rapport à laquelle se repère son évocation. Je peux avec les repères proposés par R. Dilts faire explorer les croyances ou l'identité du sujet, alors que seul, il n'aurait peut-être rien dit sur ces aspects.

L'utilisation du questionnement est subordonnée à l'existence de catégories descriptives de l'expérience humaine déjà produites par des pratiques et des recherches sur ce thème. C'est une idée qui est à la base des techniques de modélisation de la structure de l'expérience subjective développée par la PNL. Il y a là un ensemble de propositions techniques très intéressantes, mais qu'il faudrait évaluer et explorer au-delà de la seule mise en pratique.

Cependant, cette discussion sur l'intérêt d'introduire une médiation dans la mise en mots du reflété, si elle ne manque pas d'arguments positifs (et nous aurons certainement l'occasion de les discuter dans l'avenir) se heurte aux limites du médiateur lui-même (confirmation, il n'est toujours pas Dieu). D'une part l'acquisition des techniques d'accompagnement de questionnement, de tout ce qui fait la compétence d'un intervieweur expert est longue et demande beaucoup d'entraînement pour non seulement maîtriser les techniques mais le faire dans le tempo même de l'échange et du respect de la subjectivité de l'interviewé. (On pourrait dire que ce que l'on gagnait en temps par rapport à l'interviewé grâce à la médiation, est perdue dans le temps et les efforts qu'il faut pour former le médiateur). D'autre part quelle que soit sa formation le médiateur reste dans les limites de ses préconceptions naïves, dans ses savoirs écran implicites, dans ses projections non conscientisées, toutes limitations

dont il serait vain de croire que l'on puisse s'affranchir définitivement. Cette constatation ne peut que nous ramener à la régulation intersubjective.

2.5 - la méthodologie d'élaboration des données recueillies.

. Méthode de transcription des enregistrements,

. Problèmes des critères de segmentation des énoncés, des images, des unités thématiques .

. De dénomination des unités segmentées,

. D'élaboration des niveaux de sens et d'interprétation,

2.6 - la méthodologie de présentation de résultats .

(problème de présentation synthétique résumant le sens des données et sous une forme qui permette le rapprochement et la comparaison avec d'autres sujets ou d'autres situations) extraction des essences.

Critiques des techniques de descriptions statistiques comme méthode mécanique d'extraction des essences qui comme toutes les méthodes mécaniques évitent de se poser d'abord le problème du sens.

2.7 - la méthodologie de validation des résultats.

Des conclusions et des analyses de résultats.

La triangulation avec les autres niveaux d'analyse .

L'exemple de mise en relation avec le comportemental avec le carré de chiffre de guillaume,

L'utilisation de contre épreuves ou de questions complémentaires permettant de produire de nouveaux observables et d'autres réponses à corrélérer avec ce qui a été obtenu en premier : par exemple avec le carré de Guillaume, demander après la restitution de mémoire de fournir les quatre coins ou les diagonales.

La corrélation avec les gestes miment et les gestes oculaires,

Le recoupement par les données comparatives genèse et neuro pathologie.

Validation par la remédiation ou la rééducation.

Validation par comparaison et rapprochement entre différents sujets.

Validation par neuro imagerie.

Contraintes de la tâche et mise en mots.

2.8 - la méthodologie d'écriture et de présentation de ce type de recherche.

. Cf les conceptions : c'est l'écriture qui fait la recherche de la phénoménologie existentielle.

. Trouver un langage qui soit adéquat à son objet !

(cf le problème d'une langue transcendantale en phénoménologie).

2.9 - Petite conclusion provisoire ?

Ce qui est le plus important dans ces différentes méthodologies, c'est celle qui concerne l'accès : la méthodologie de l'acte réfléchissant. C'est le point central qui conditionne la suite, mais qui est déterminé dans sa valeur par la pertinence et la faisabilité de l'étude d'un objet de recherche déterminé (par exemple que ce dernier soit au moins accessible à la rétrospection, il est inefficace de ce donner un objet qui relève du niveau computationnel que ce soit par son caractère physiologique ou inférentiel -par exemple il est absurde de poser des questions sur la causalité psychique dans des situations où de plus elle est manipulée par un compère cf Nisbett et Wilson-).

Mais ce caractère prégnant ne doit pas faire oublier les autres temps de la méthodologie dans leur capacité à générer de la connaissance.

t